

Structure Intonative Et Énonciative Dans un Corpus D'oral Spontané en Français Contemporain

Arş.Gör. Selim YILMAZ*

ÖZET

Bu makale, çağdaş Fransızca'nın konuşma dilini, daha açık bir ifadeyle, bir dildeki söylemin tonlama ve sözceleme özelliklerini ele alıyor. Başlangıç noktamız, öncelikle iki konuşmacının sohbetini bir kasete kaydetmek oldu. İnceleme bütüncemizin çevri yazısında, iki konuşmacı arasında geçen söylemsel ilişkileri yorumlamak için konuşma parçalarının tonlama ve sözceleme yapılarını inceledik; bir başka deyişle, konuşmacının muhatabına karşı, sözcelemedeki yeri ve niyeti, ses çizgilerinden elde edilen ezgisel değişimlere göre incelenmiştir. Bu araştırma sonucunda, sözcenin türünü saptama işlemini *kesitleme* (gövdeleme, yorumlama) olduğu, buna karşılık sözcenin yorumunun güvenilir olabilmesi için *tonlamanın*, *parçaüstü kesitleme* (durak, uzama, tereddüt "euh") ile birlikte, zorunlu olduğu farkedilmiştir.

Anahtar kelimeler: Gövdeleme, kesitleme, sözceleme, söylem, sözdizim, tonlama, yorumlama.

ABSTRACT

This article deals with contemporary French as a spoken language, and more specifically the intonative and enunciative properties in the spontaneous oral discourse of this language. To start, we recorded a discussion between two speakers. In the transcription of the text under study, we analysed the intonative and enunciative structure of the segments in order to interpret the

* Doctorant à l'Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III): Sciences du Langage, option Linguistique Française, Centre de Recherche sur la Morpho-syntaxe du Français Contemporain (13, rue Santeuil 75005 Paris/France).

discursive relationship between the two speakers; in other words, the enunciative position and intention of the speaker in relation to the other speaker or interlocutor (either coenunciator or cospeaker) depending on the root (of the voice) obtained in the melodie route. We notice by this study that it is by *segmentation* (thematization and rhematization) that we identify the type of statement, while *intonation* invested with *suprasegmentation* (pause, extension, "er" in hesitation) is essential for the reliable interpretation of a segment.

Key words: Discourse, enunciation, intonation, rhematization, segmentation, syntax, thematization.

1. Introduction

De l'intonation à l'énonciation, il y a un rapport étroit dans le cadre de la linguistique du discours¹ d'où ressort la redondance du langage à interpréter. Dans la langue parlée, il s'opère une relation sous-jacente (interaction verbale) entre les sujets parlants; cette relation débouche sur ce que nous appelons "intention énonciative" qui est de l'ordre de la discursivité. C'est ce qui fait la richesse des interprétations des énoncés de l'oral spontané, et par conséquent certaines difficultés de réflexion dans la trilogie *intonation, énonciation et morpho-syntaxe*.

Ce que nous proposons dans cet article², c'est d'analyser les intentions énonciatives ou discursives des locuteurs à partir de la structure morpho-syntaxique des énoncés en passant par les propriétés intonatives. L'analyse intonative des énoncés nous a permis de définir la position³ de l'énonciateur face à son interlocuteur qui est soit le co-énonciateur⁴ soit le co-locuteur⁵. Pour cela, nous avons élaboré un corpus oral en enregistrant un dialogue fourni par deux locuteurs dont le principal est francophone de naissance. Le sujet de notre corpus a été défini selon l'intérêt que portent les deux locuteurs.

- (1) Chez Benveniste, le "discours" est la mise en action de la langue par un sujet parlant, "la conversion individuelle de la langue en discours". Cette perspective conduit à adjoindre à la perspective linguistique une étude de l'énonciation comme processus de production linguistique. (voir Benveniste, cf. Bibliographie)
- (2) Cet article reprend, avec certaines modifications, le travail que j'ai fait pendant mes recherches en DEA pour le Séminaire de l'"Analyse de la structure de l'oral" de Mary-Annick Morel que je tiens à remercier pour ses précieuses remarques et suggestions. Les définitions des termes de l'oral et les principes théoriques de l'énonciation sont ceux de Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau. (cf. Bibliographie)
- (3) Il s'agit là de la position de l'énonciateur face à celui (co-énonciateur, co-locuteur) auquel il s'adresse; cette position dépend justement de l'*intention énonciative* de l'énonciateur.
- (4) La notion de "co-énonciateur" est donc une construction abstraite, distincte de celle de co-locuteur (voir *co-locuteur*).
- (5) Le "co-locuteur" représente celui auquel l'énonciateur adresse son discours et auquel il prête deux capacités : 1) celle de pouvoir prendre la parole à son tour, 2) celle d'avoir une pensée qui n'est pas située par rapport à la sienne.

En effet, notre objectif a été de trouver un sujet qui pourrait avoir un ou plusieurs points communs entre les deux personnes: un tel sujet pourrait attirer non seulement leur attention mais les pousserait aussi vers un débat vif et spontané. C'est pourquoi nous avons choisi de leur faire parler selon leur intérêt sur les langues turque et française, tant dans leur apprentissage que dans leur enseignement. Les locuteurs⁶ ont naturellement raconté des expériences vécues dans leur monde personnel. Plus la discussion s'anima au cours du temps, plus elle s'avérait familière dans une atmosphère amicale; ce qui nous a fourni quelques caractéristiques propres à l'oral spontané (*chevauchement, accélération, hésitation...*). Les interprétations *intonatives* et *énonciatives* des segments seront faites à l'aide des tracés mélodiques⁷.

Dans chaque tracé, il se trouve *quatre niveaux* de variation mélodique que nous avons repérés en prenant le point le plus haut et le point le plus bas de la séquence, et nous avons subdivisé cet espace en trois intervalles égaux: ce qui nous a donc fourni quatre niveaux intonatifs. En ce qui concerne les valeurs énonciatives de ces quatre niveaux, nous nous baserons sur la théorie de Morel et Danon-Boileau : **Niveau 1** → rupture de la consensualité, **Niveau 2** → niveau neutre, **Niveau 3** → consensualité acquise, **Niveau 4** → appel à la consensualité.

2. Quelques renseignements sur le corpus oral

2.1. Enregistrement :

C'est un enregistrement réalisé avec un magnétophone spécial pour l'analyse de la voix humaine.

Date - lieu : 24/02/1996 - Fondation Victor Lyon, Cité Universitaire

Durée totale : 1 heure

Durée transcrite : 3 minutes

N° du compteur à partir du début de l'enregistrement : 460

(6) Je tiens surtout à remercier les locuteurs Celâl et Hélène de leur patience et de leur amabilité pour la constitution de ce corpus.

(7) Ces tracés mélodiques ont été obtenus sur l'analyseur de mélodie mis au point par Bernard Gautheron au Laboratoire de Phonétique de Paris III, qui permet de visualiser sur une bande de papier millimétré des séquences longues sans limitation de durée.

2.2. Transcription:

Nombre de pages : 4

Première ligne transcrite : "*oui e plutard bon peut - être pas cette fois - ci*"

2.3. Contenu : Type de production

Les trois locuteurs se connaissent amicalement avant l'enregistrement. La langue turque est leur point commun. Le locuteur 3 (S), qui est le transcripteur *lui même* et d'ailleurs celui qui parle le moins en raison de sa tâche, a essayé d'établir une discussion amicale sur la vie professionnelle du locuteur 1 (C) et son point de vue sur le français comme langue étrangère. D'autre part, quelques réflexions sur la Turquie et la langue turque ont été données par le locuteur 2 (H).

2.4. Difficulté de la transcription:

Pour pouvoir obtenir une discussion spontanée, le transcripteur (locuteur 3) a essayé de maintenir un débat naturel en laissant les deux locuteurs entre eux, et en n'intervenant pas trop pour poser des questions. Cette atmosphère a causé naturellement des chevauchements de voix; ce qui a été la difficulté principale de la transcription. En ce qui concerne la qualité d'enregistrement, il y a eu effectivement quelques bruits sonores provenant des mouvements des locuteurs. Notons aussi les petits défauts techniques comme la position du micro-cravate et le réglage préalable du magnétophone. A ces moments-là, nous avons eu également certaines difficultés dans la transcription graphique.

2.5. Intérêt du texte:

Analyse des caractéristiques propre à l'oral spontané à partir d'un dialogue familial qui réunit langue maternelle et langue étrangère.

3. Transcription graphique du corpus (3 min.)

C1: -- oui e plutard bon peut- êt (re) PAS^{7a} cette fois - ci mais on pourrait quand même, parce que COMME Hélène e elle est en train de d'apprendre le turc aussi, parce que: moi j'suis,

(7a) Les conventions de transcription se trouvent en fin d'article.

PAS du tout, TELLEMENT d'accord avec leur con(.)⁸ /e avec la conception de l'Inalco,

S1 : § - mm §§

C2 : donc d'enseigner le le turc, parce que : comme e (.)⁹ < lorsque me disait HÉLÈNE>¹⁰,
pour eux, apprendre une langue c'est d'abord, APPRENDRE la grammaire

S2 : § - ah bein non §§

C3 : APPRENDRE les règles

H1 : § - mais §§

S3 : § - ça c'est PAS c'est (.)¹¹ §§

C4 : et puis une fois <que tu>¹², tu tu: tu as APPRIS les règles, la grammai: RE/tu peux
parler /c'est FAUX!

S4 : § - ouais §§

S5 : --<oui (h) on va quand même adresser la parole à Hélène > (.)¹³ elle va elle a quand
même (.)¹⁴, des des choses à dire, MAIS d'abord hélène e : <POURQUOI la langue turque
et pourquoi la Turquie?>,

H2 : -- la rais (.)¹⁵ /la raison officielle ou officieuse? (rire)

S6 : -- e bein : e <comme tu veux > (rire) <mais d'abord tu peux : > , quand même e répondre
e A, Djèlal¹⁶ et puis: <à mes ques/ à mes questions>¹⁷

H3 : § - non pour l'i pour l'Inalco¹⁸? §§, <moi j'trouve que l'Inalco> c'est: <en fait c'est
très bien> *(en) fin* c'est très bien parce que c'est important (.)¹⁹, d'APPREND (re) la grammaire,
parce que moi je sais,

C5 : § -(h) ah! §§

H4 : (en) fin, disons qu'si on est suffisamment moti (vé)²⁰, pour la LANGUE, on peut

(8) (inachevé)

(9) (bruit d'enregistrement)

(10) <accélération>

Si ce n'est pas noté en bas de page, les parties mises entre crochets marquent en général le rythme accéléré de la prononciation (accélération du débit).

(11) (inaudible)

(12) <chevauchement des voix>

(13) (bruit)

(14) (incompréhensible - bégaiement)

(15) (mot inachevé)

(16) Prénom du locuteur I "Celâl" transcrit selon la prononciation en turc.

(17) <accélération + confus >

(18) "Inalco" est un Institut de langues orientales à Paris.

(19) (à peine audible à cause de l'enregistrement)

(20) (mal articulé)

trouver, <pour parler on peut trouver éventuellement des méthodes>, des amis, (il) y a une radio turque, (en) fin c'est pas suffisant <c'est *peut - êt(re) pas là où on* parle> mais e : / - / <pour> rencontrer des turcs c'est: c'est encore possible en FRANCE, et: <tandis que la grammaire>²¹ c'est vraiment quelque chose qui est indispensable/-/

C6 : -- (h) ah bein justement je:

H5 : § -⁰ mais si mais⁰ sinon t'es bloq (.)²² t'es bloqué , tu sais pas comment t'exprimer

§§ si t'as aucune grammaire,

C7 : § - non je je je voul (.) NON je voul (.)²³ §§

H6 : le vocabulaire tu peux l'apprendre facileMENT

C8 : § - non écoute §§ écoute e : UN enfant, quand il naît, il ne parle pas,

H7 : -- mm.

C9 : mais : au bout de trois ans, il arrive quand même à parler, à cinq ans,

H8 : § - ouais §§

C10: il parle très bien déjà,

H9 : --(.)²⁴ d'accord mAIS <un enfant au départ> n'a AUCUNE base, tandis que, un français par exEMPLE

C11 : § - mais: personne §§ personne ne lui apprend la grammAIRE,

H10 : --(.)²⁵ NON, mais il l'apprend tout seul, mais il a que ça comme référence. MAIS un français, comme référence, C'EST SA propre grammaire française, et si i(l) s'débrouille tout seul, , sans : sans avoir aucune notion d(e) grammaire, i(l) va traduire, du mot à mot el i(l) va: <i(l) va complètement s'plantER>, parc(e) qu'entre la truc(.)²⁶ structure du turc et la <structure du français ça n'a rien avoir>

C12 : --(h) ça n'a (.)²⁷ justement ça ça n'a rien, <non j'suis pas du tout d'accord> avec TOI sur ce point (h) parc (e) que,,(.)²⁸ quand tu dis e <quand on connaît pas la grammaire> on peut pas parler, SI/on peut parler/-/

(21) <prononciation particulière>

(22) (inachevé)

(23) (inachevé)

(24) (coup de glotte)

(25) (coup de glotte)

(26) (mal articulation)

(27) (bégaiement)

(28) (coup de glotte)

H11: -ouais mais pas bien, au bout d'un moment on s'arrêTE, on parle n'importe comment

C13 : § - non, on peut parler §§ on peut parler

H12 : § - mais c'est pas comme ça qu'on <apprend une langue>²⁹

C14 : § - sans savoir §§, non (.)³⁰ sans savoir ce que ce ce : ce qui correspond à la grammaIRE, , bon/ tu peux très bien e, pouvoir dire bon, j'sais pas e

H13 : § - ouais on a quel (.)³¹ §§

C15 : *allahaismarladık*, mais

H14 : -- <voilà on a quelques expressions toutes FAITES> , quelques trucs comme ÇA, mais on peut pas construire vraiment des phrases e sophistiquées si t'as AUCUNE notion d(e) grammaire, <tu peut pas forcément> , tout SEUL, faire le: la correspondance entre/c(e) que <tu as appris comme ça sur le TAS> et c(e) que tu veux dire/ - / tu peux pas e : te te dire < . >³², j'ai ça en français e: j'ai entendu cette expression là en TURC, donc, <de c(e) que j'veux faire passer en français>³³ <j'veais utiliser ça> pour e : bâtir mon: ma phrase, ,

S7 : § - je je §§

H15 : et tu risques de : j'sais pas si

S8 : § - mm §§

H16 : si c'est clair mais/là là tu risques de faire du mot à mot, et de faire un truc *qui* / qui : <qui en fait n'est pas turc du tout> ,

S9 : § - j'veais e §§

H17 : § - et c'est important d'avoir des notions d(e) grammaire §§

S10 : § - je sens §§ quand même e : (h)e : le besoin d'intervenir

4. Analyse de la séquence

(1) H3: *moi j'trouve que l'Inalco*

Dans ce segment, l'énonciateur donne son point de vue en disant "moi j'trouve que": cette

(29) <à peine audible à cause du recouvrement>

(30) (bruit personnel pour se permettre la suite de l'énoncé et pour garder la parole)

(31) (inachevé)

(32) <inachevé et incompréhensible>

(33) <nuance entre les deux accélérations sans pause>

modalité de point de vue est introduite et renforcée par le pronom tonique "moi" que nous considérons d'ailleurs comme le marqueur de point de vue, lorsqu'il est situé en tête de l'énoncé. L'objet du discours partagé est "l'Inalco" qui représente le thème dans cette structure (niveau 1-)³⁴. Il y a une montée explicite au niveau 4- sur le verbe modalisé "(je) trouve"; l'énonciateur veut imposer son point de vue à l'autre (forçage de la consensualité). La présence du *thème*³⁵ exige à la suite la nécessité d'un *rhème*³⁶ qui sera l'expression appréciative de l'énonciateur.

(2) H3: *c'est: en fait c'est très bien*

Le second segment comporte la particularité de structure rhématique (entre les niveaux 2 et 3) introduit d'ailleurs par le marqueur de rhème "c'est" ayant un allongement qui montre deux choses: a) l'énonciateur cherche à exprimer les qualités du thème en question en l'assertant par la construction rhématique, b) il se détourne de ce qu'il pensait dire en premier lieu. A ce moment du discours, l'énonciateur adopte plutôt une *position égocentrée*³⁷. Ensuite, il y a le *ligateur*³⁸ "en fait" en intonation basse (niveau 2-) ayant le rôle de lier le thème du premier segment (segment précédent) au rhème. La hauteur intonative monte au niveau 2+³⁹ sur le dernier élément du rhème "bien" en raison de sa valeur de modalité appréciative.

(3) H3 : *enfin, c'est très bien*

Ce segment représente une structure rhématique qui commence au niveau 2 et qui dépasse ce niveau à la finale de l'adverbe "bien". Il y a le *ligateur* "enfin" au niveau 2 placé à l'initiale et suivi d'une pause perceptible; ce *ligateur*, qui devient *thème-cadre*⁴⁰ pour la suite, joue le rôle d'infléchissement d'où l'énonciateur s'accorde un bout de temps pour préparer en tête ce qu'il

(34) Légèrement en dessous du niveau 1.

(35) Partie initiale de la phrase qui sert de base ou de cadre pour délimiter le domaine interprétatif du rhème exprimé dans la proposition qui suit. Un constituant thématique ne peut donc se définir que par sa position avant le rhème et par l'intonation haute de sa syllabe finale.

(36) Partie de la phrase qui constitue le foyer informatif principal, sans laquelle la phrase apparaîtrait incomplète.

(37) L'énonciateur se place en rupture par rapport à la co-énonciation et qu'il n'articule pas sa pensée à celle de l'autre; il adopte une "position égocentrée" (à l'intonation: niveau 1 et 2). Il pense qu'il est le seul à pouvoir définir les propriétés de l'objet du discours

(38) Le "ligateur" est le premier constituant du préambule. Il précise le lien de ce qui va se dire avec ce qui l'a déjà été. On y distingue les *ligateurs énonciatifs* tels que "tu vois, écoute, bon, bah, eh bien, disons, en tout cas..." et les *ligateurs discursifs* tels que "mais, et, donc, alors, parce que..."

(39) Légèrement au dessus du niveau 2.

(40) Le "cadre" définit grossièrement le domaine sur lequel va rouler le propos. Ce constituant segmental est donc indispensable pour délimiter le domaine référentiel nécessaire pour l'interprétation de ce qui va suivre.

va dire par la suite. Le constituant rhématique "c'est très bien", qui est ici répété, monte un peu plus au niveau 2/3⁴¹ par rapport au segment précédent.

(4) H3: *parc(e) que c'est important d'apprendre la grammaire*

Il s'agit ici d'une structure rhématique assez modulée; il y a des montées qui dépassent le niveau 3 et des descentes inférieures au même niveau. Ce rhème est emboîté par le précédent d'où le ligateur discursif "parce que" en intonation descendante (niveau 4 -> niveau 2/3) joue le rôle de liaison entre les deux rhèmes; il n'est donc pas question d'un nouvel énoncé mais la suite de l'énoncé précédent. Cet énoncé à valeur causale peut être considéré comme une explication, une *reformulation* ou une *glose* par rapport à ce qui a été dit avant. La montée remarquable au niveau 4 - à la finale de l'élément qualificatif "important" attribue au rhème une modalité appréciative; c'est le phénomène de *focus sur le prédicat* (modalisé).

(5) H3: *parc(e) que moi je sais*

Ce segment commence aussi par le même ligateur "parce que" en intonation basse (niveau 1/2), ce qui revient à dire qu'on est toujours dans le même énoncé, autrement dit, la locutrice a tendance à suivre son discours en donnant des explications personnelles. Le pronom tonique "moi" suivi du pronom personnel "je" en est la preuve; simple soulignement qui exige non seulement la présence d'un indice de modalité, mais aussi la prise en charge de ce qu'on a dit et de ce qu'on va dire. Du point de vue intonatif, cette *modalité épistémique*⁴² montre un schéma descendant du niveau 3,5 au niveau 2; il y a donc passage de la consensualité à la position neutre, c'est-à-dire de la co-énonciation à la co-locution.

(6) H4: *enfin, disons qu(e) si on est suffisamment motivé pour la langue*

La locutrice se détourne de ce qu'elle voulait dire; le premier ligateur (discursif) de ce segment "enfin" (niveau 3-> niveau 2/3) marque la rupture de l'énoncé précédent et la reformulation d'un autre énoncé (réflexion différente, changement de point de vue). Après une pause considérable,

(41) Modulation entre les niveaux 2 et 3.

(42) La "modalité épistémique" est relative au degré de certitude et à l'état de connaissances du locuteur. Elle se rapproche ainsi des formules marquant les attitudes du locuteur.

le deuxième ligateur (énonciatif) "disons que si" en intonation haute et montante (niveau 4) dénote le *forçage de la co-énonciation*, et par conséquent la construction d'un nouvel énoncé; ce qui lui attribue le point le plus haut de la séquence. Depuis le début de son discours, c'est à ce moment précis que la locutrice passe de "je" à "on" c'est-à-dire du monologue au dialogue en visant son interlocuteur pour faire appel à la consensualité. L'emploi de ce pronom (ni "je" ni "tu") explique la *position neutre*⁴³ de l'énonciateur par rapport au contenu de son énoncé. L'expression "(si) on est suffisamment motivé" est la *modalité appréciative*⁴⁴ (niveau 2/3) qui attribue la propriété "être suffisamment motivé" au cadre qui va suivre. Le cadre est donc "la langue" introduit par la préposition "pour" qui fonctionne d'ailleurs comme un introducteur de cadre (niveau 2).

(7) H4: on peut trouver

Ce segment montre la structure de rhème assertif simple (début de rhème avec modalité intégrée) qui a une intonation basse à l'initiale (niveau 2+) et une montée à la suite dépassant à peine le niveau 3, mais avec une légère descente à la finale (niveau 3-). Ce rhème apporte par la suite une successivité d'informations pour le cadre qui précède.

(8) H4: pour parler

Deuxième cadre que reformule l'énonciateur pour préciser un peu plus le *domaine référentiel* et la *localisation* du rhème qui va suivre. Intonativement, ce cadre est moins modulé que le premier (niveau 2+) en raison de la consensualité acquise par le cadre précédent "la langue".

(9) H4: on peut trouver éventuellement des méthodes, des amis,

On perçoit une structure d'*emboîtement*⁴⁵ "rhème 1 + rhème 2 + rhème 3" (le rhème du segment suivant) entre lesquels se trouvent deux pauses remarquables. Le rhème 1, qui est plus long et qui contient une modalité accompagnée de l'adverbe "éventuellement", montre en

(43) Pas d'assertion et pas de prise en charge ("c'est moi qui le dit et je suis responsable de ce que je dis") par l'énonciateur.

(44) La "modalité appréciative" marque le jugement de valeur que l'énonciateur attribue à son énoncé (ex.: *bon, mauvais, etc.*).

(45) Un segment de discours caractérisé par une syllabe finale haute emboîte le constituant qui le suit et constitue un repère pour la suite. (voir *repère*).

général un schéma plat au niveau 2/3 avec une petite descente inférieure au niveau 2 vers la fin. Ce qui est surprenant, c'est que la modalité de ce rhème montre une intonation modulée supérieure au niveau 2, alors que l'élément rhématique "des méthodes" descend progressivement; ce qui démontre que l'énonciateur focalise sur la modalité du rhème. En revanche, le rhème 2 qui, du point de vue *syntactico-sémantique*, se trouve associé à la modalité ("on peut trouver éventuellement") du rhème 1, est dissocié du point de vue intonatif. Ce rhème démarre au niveau 2 et monte au niveau 2,5 sur la dernière syllabe.

(10) H4: (il) y a une radio turque

C'est le troisième rhème emboîté par les deux précédents. Ce rhème contient aussi une modalité assertive dénotée par le présentatif existentiel "il y a"; cette modalité exprime le degré de prise en charge de la locutrice qui veut dire en effet qu'il existe une radio turque dans un milieu X (énoncé de type narratif). En ce qui concerne l'intonation, ce rhème circule entre les niveaux 2,5 et 2 mais avec une légère descente vers le dernier mot qui est l'adjectif "turque".

(11) H4: (en)fin, c'est pas suffisant

Pas de rupture dans le fil du discours ce rhème qui porte une négation se trouve associé sémantiquement aux deux thèmes-cadres précédents: "pour la langue" et "pour parler". L'introducteur de rhème "c'est" comprend également les trois rhèmes emboîtés qui le précèdent. On ressent également dans ce rhème une modalité assertive (degré de prise en charge) qui attribue une nouvelle prédication aux thèmes-cadres. Le ligateur *balise*⁴⁶ "enfin" descendant en dessous du niveau 2 signale que l'énonciateur a quelque chose à ajouter (une auto-correction). Ce rhème bien modulé est marqué par l'effet de *upstep* (réhaussement intonatif) sur la négation "pas" privée de l'autre élément "ne". La montée atteint le niveau 3+ sur la dernière syllabe du qualificatif "suffisant".

(12) H4: c'est p(eu) t-être pas là où on parle,

*Postrhème*⁴⁷ qui montre le changement de plan énonciatif: rupture de la co-énonciation.

(46) La "balise" définit la valeur de l'énoncé en cours, non par rapport à celui qui précède, mais dans l'agencement d'ensemble du discours ou du dialogue.

(47) Le "postrhème" a un rôle d'opérer un ajustement portant sur le rhème antérieurement énoncé, soit sur le dictum, soit sur le modus.

L'énonciateur interrompt l'énoncé en cours pour signaler à l'autre qu'il y a un manque dans la formulation. C'est une sorte de glose qu'elle fait pour ouvrir un parenthèse qui expliciterait sa prise de conscience par rapport à son discours initial. De ce fait, ce postrhème contient des éléments de nature modale: "peut-être" (degré de vérité), "pas" (négation), "là + où" (localisation). L'intonation basse et pas très modulée (entre les niveaux 2 et 3) de ce segment explicite l'attaque intonative située sur la négation qui nécessite en principe une certaine variation de hauteur mélodique.

(13) H4 : mais e:

Ce ligateur énonciatif, qui est en intonation haute au niveau 3, a pour effet de reprendre par la suite la co-énonciation, ce ligateur à valeur contrastive est accompagné d'un "euh" d'hésitation allongé suivi d'une longue pause (niveau 1+); l'énonciateur est en plein travail de formulation. Les énoncés (11) et (12) forment avec ce ligateur une structure de *concession*.

(14) H4 :pour recontrer des turcs

L'hésitation et la pause, précédant cet énoncé, permettent à l'énonciateur le temps nécessaire pour reconstituer un nouveau cadrage. L'introducteur de cadre, la préposition "pour" démarre au niveau 2/3. Celui-ci est suivi du *segment-cadre* qui atteint le niveau 3- pour redescendre ensuite au niveau 2 vers la fin⁴⁸, sur le dernier mot étant l'élément principal du cadre ("turcs").

(15) H4 : c'est: c'est encore possible en France,

Une fois que le cadrage est défini, l'énonciateur peut poser sa conviction avec une structure rhématique comme celle-ci. Ce rhème est introduit par le marqueur de rhème "c'est" suivi d'un allongement et de la répétition du même marqueur; ce qui démontre la recherche ou la préparation mentale de la locutrice de ce qu'elle va dire en rapport avec le cadre précédent fixé par la localisation "en France". Excepté quelques montées au niveau 3, notamment sur le premier présentatif et le

(48) Il faut souligner ici que chaque montée intonative nécessite par la suite une descente, et que la hauteur intonative baisse au fur et à mesure qu'on approche vers la fin de l'énoncé où il y aura moins de variation de hauteurs mélodiques (modulation).

mot "France", ce rhème circule grosso modo entre les niveaux 2 et 3.

(16) H4: et e:

Après une pause assez longue, apparaît un ligateur de coordination, en intonation basse (inférieur au niveau 2), qui descend peu à peu avec le "euh" d'hésitation allongé jusqu'au niveau 1. Ce ligateur discursif a pour fonction syntaxique de lier l'énoncé suivant à ce qui a été dit; avant accompagné du "euh" d'hésitation, il montre qu'on est dans le même discours et qu'on poursuit ses idées.

(17) H4 : tandis que la grammaire

Structure de thème contrastif avec le segment (8) qui est le cadre "pour parler". Ce segment est introduit par le ligateur contrastif "tandis que" qui se positionne au niveau 2 avec une montée accentuée sur la première syllabe. Du côté thème, ça démarre au niveau 2,5, descend au niveau 1+ et remonte progressivement vers le niveau initial; cette structure intonative "haut - bas - haut" exige une continuité segmentale et une intention discursive de l'énonciateur par rapport à ce qui va suivre.

(18) H4 : c'est vraiment quelque chose qui est indispensable

Ce dernier segment présente une *focalisation*⁴⁹ sur le constituant "quelque chose" qui reprend le thème "grammaire". D'autre part, la partie rhématique est appuyée sur le mot final "indispensable". Dans ce type de construction rhématique, on perçoit en général une modalité associée au rhème; il s'agit ici d'une *modalité aléthique*⁵⁰ de nature adverbiale ("c'est vraiment") qui accorde la valeur de vérité à la suite et en particulier au rhème. Cette *focalisation*, en position de *postfocus* selon le thème, est marquée par une chute intonative par rapport au segment précédent, et ne présente presque pas de modulation, elle démarre par l'introducteur de rhème "c'est" bien en dessous du niveau 2, dépasse un peu cette hauteur sur la première syllabe de l'adverbe "vraiment" et redescend à la fin de la deuxième syllabe. L'élément focalisé "quelque chose" montre

(49) Cette "opération d'extraction" sur un constituant du discours souligne un *choix exclusif* du locuteur. (idem pour *postfocus*)

(50) La "modalité aléthique" est le jugement porté à priori par l'énonciateur sur le degré de vérité qu'il accorde à ce qui va suivre (à l'oral spontané, il y a des modalités aléthiques comme *c'est vrai que, il est vraisemblable que, je suis sûr que, peut-être, etc.*)

une attaque au niveau 3- sur le premier élément "quelque": intention discursive par laquelle l'énonciateur veut imposer à l'autre le *consensus* sur ce mot qui renvoie à l'objet du discours ("la grammaire"). D'autre part, le rhème, qui est le constituant final, présente un schéma plat au niveau 2 avec une chute remarquable au niveau 1+ vers la finale; ce qui confirme que la locutrice achève sa parole et finit son discours. Cette chute sur la dernière syllabe de l'élément rhématique "indispensable" avec un "-e" final prononcé est un phénomène typiquement *phonétique*.

5. Remarques générales

Il faut tout d'abord souligner que c'est une voix féminine⁵¹ que nous avons analysée. Si nous jetons un coup d'œil sur l'ensemble de la bande magnétique à partir du début jusqu'à la fin du discours, nous pouvons remarquer facilement que la courbe mélodique atteint rarement le niveau 4 (une seule fois).

5.1. Variations du Fondamental de la voix (variations mélodiques)

Le discours se déroule en général entre les niveaux 2 et 3, il arrive de temps à autre que le niveau dépasse légèrement le niveau 3 ou alors descend un peu en dessous du même niveau qui peut être considéré comme le niveau de repère de cette séquence. L'absence des structures *interrogatives* et *exclamatives* démontre le fait qu'il n'y a pas de montées considérables; ce qui prouve que la locutrice s'exprime tranquillement sans être gênée par son interlocuteur qui ne l'interrompt presque pas. Cela revient à dire qu'on est plutôt du côté de la *co-locution*, autrement dit, les locuteurs se trouvent très rarement dans la *co-énonciation*; les idées personnelles n'étant pas forcément partagées par l'autre qui adopte plutôt une position de discordance. Les deux sujets parlants sont généralement dans leur monde personnel au moment de l'énonciation.

5.2. Les deux niveaux extrêmes (les points cruciaux, H+/H-):

5.2.1. Le point le plus haut de la séquence se situe dans le segment (6) sur le *ligateur discursif* "disons que..." marqué par une intonation montante et accentuée à la finale jusqu'au niveau 4: il y a mise en jeu de la *co-énonciation* et forçage de la consensualité.

(51) L'intonation peut varier selon que la voix est masculine ou féminine.

5.2.2. Le point le plus bas de la séquence se situe dans trois segments: a) dans le segment (16) sur le "euh" d'hésitation allongé (niveau 1), b) dans le segment (2) sur l'introducteur de rhème "c'est" (niveau 1), c) dans le dernier segment sur la syllabe finale du dernier mot (élément rhématique de cette séquence: "indispensable" (niveau 1). Cette brusque chute intonative peut être expliquée par la fin de la parole et du discours. Il est aussi possible d'interpréter ce phénomène intonatif (chute au niveau 1) en attribuant à l'énoncé une valeur d'*exclamation intensive*.

5.3. Travail de formulation (recherche syntaxique):

La locutrice n'utilise pas souvent le "e" d'hésitation: il y en a deux qui se trouvent vers la fin de la séquence, ils sont assez longs, le premier suivi d'une pause suffisamment longue permettant à la locutrice d'avoir le temps nécessaire pour formuler ses idées et ses mots dans la tête.

5.4. Les relations d'emboîtements: repère/repéré

Emboîtements entre le préambule (thème ou cadre) et le rhème :

repère (R) ⁵²

repéré (r) ⁵³

R1: moi j'trouve que l'Inalco

<modalité + thème>

r1: c'est: en fait c'est très bien

<ligateur + rhème>

R2: (en)fin, c'est très bien

<ligateur + rhème>

r2: parc(e)que c'est important d'apprendre la

grammaire, <ligateur + rhème>

R3: (en)fin, disons qu(e) si on est
suffisamment motivé

<ligateur+modalité>(consensualité)

r3: pour la langue,

<cadre>

R4: pour parler

<cadre>

r4: on peut trouver éventuellement

des méthodes, <rhème>

R5: (en)fin c'est pas suffisant

<ligateur + rhème>

r5: c'est p(eu)t-êt(re) pas là où on parle

<postrhème> (glose)

(52) L'énoncé oral simple se subdivise en deux *ensembles intonatifs*: le premier ensemble intonatif a un mouvement mélodique ascendant et se termine sur une syllabe particulièrement haute. Il constitue le terme "repère" pour le reste de l'énoncé (voir *repéré*).

(53) Le deuxième ensemble intonatif de l'énoncé oral simple, se caractérise par une syllabe d'attaque (en général la première ou la deuxième syllabe du premier mot plein qu'il renferme) de hauteur élevée et par une descente en finale. Il constitue le terme "repéré".

R6: mais e : pour rencontrer des trucs <ligateur + cadre>	r6: c'est: c'est encore possible en France, <rhème>
R7: et e : tandis que la grammaire <ligateur + thème>	r7: c'est vraiment quelque chose qui est indispensable <postfocus>

5.5. Du point de vue syntaxique: *Les marques segmentales*

5.5.1. Les présentatifs: Le présentatif "c'est" est fréquemment utilisé comme introducteur de rhème: l'énonciateur est dans la *rhématisation*.

5.5.2. Les pronoms (personnels): Le pronom tonique "moi" (marqueur de point de vue) suivi du pronom personnel "je" (monde personnel) passe à deux reprises: l'énonciateur donne son point de vue tout en restant dans son monde personnel (expériences vécues): l'énonciateur adopte en général une *position égocentrée* ou veut *imposer son point de vue* à l'autre: forçage de la consensualité

5.5.3. Les ligateurs: comme ligateur c'est "enfin" qui domine les autres types de ligateurs: l'énonciateur est dans la *recherche de la formulation adéquate*.

5.5.4. Les répétitions: L'énonciateur a tendance à faire des répétitions. La "répétition" est un des phénomènes de l'oral qui consiste à chercher le *consensus* avec l'autre et/ou à insister sur un point précis du discours (objet du discours). Voici la nature des éléments ou des constituants répétés:

moi, je ----- >	pronom tonique/pronom personnel
on ----- >	pronom personnel
parce que ----- >	ligateur discursif
enfin----- >	ligateur énonciatif
c'est ----- >	présentatif/introducteur de rhème
pour ----- >	préposition/introducteur de cadre
pas ----- >	élément de négation privé de "ne"
grammaire ----- >	substantif /thème
on peut trouver ----- >	SV (syntagme verbal)/ rhème

En conséquence, nous pouvons dire que les *marques segmentales* (morpho -syntaxiques), telles que le *ligateur*, le *marqueur de point de vue*, le *cadre*, le *modus*, le *rhème* et le *postrhème* qui passent ici dans nos exemples, sont les indices qui nous permettent d'identifier le type d'énoncé (assertion, rhématisation, concession, etc.). Ces indices segmentaux peuvent nous aider dans les interprétations des énoncés; mais ils sont insuffisants. C'est pourquoi, l'intonation avec les *marques suprasegmentales*, telles que la *durée*, la *pause*, l'*allongement* et le "*eah*" d'hésitation, nous sont indispensables pour pouvoir interpréter les segments sur le plan énonciatif; sans lesquelles les énoncés interprétés seront incomplets et inexacts.

6. Conventions de transcription

C (locuteur 1) L'interlocuteur

H (locuteur 2) La locutrice principale

S (locuteur 3) Le transcripteur lui-même

Ces signes correspondent aux initiales des locuteurs et sont numérotés au fur et à mesure des interventions, des prises de parole. (C1, C2, H3, H4, S5, S6, ...)

∴ marque le début d'un énoncé "normal" qui commence pendant un silence et non simultanément avec d'autres interventions.

§ indique le début d'une intervention marquée dans un énoncé pouvant causer un recouvrement des voix.

§§ note la fin du recouvrement des voix.

§- indique qu'il s'agit d'une intervention située à l'intérieur même de l'énoncé du précédent locuteur, provoquant par là un recouvrement de paroles ou une interruption ayant été indiquée par le signe § au moment où elle s'est produite.

, note une spause, même si elle est courte (.,/,, augmente par rapport à la durée de la pause).

/-/ note un silence (ou pause-silence)

(h) note une pause avec une inspiration audible.

<h> note une pause avec une expiration nasale audible.

/ note une interruption brusque de son précédent ou une interruption en coup de glotte.

- e note le "euh" d'hésitation.
- : note l'allongement d'un son; les points augmentent selon la longueur et la durée de l'allongement (: / : / : : :).
- MAJ prononciation accentuée des caractères en majuscule; accent d'intensité ou d'insistance (sauf l'initiale des noms propres).
- () les caractères inscrits entre parenthèses ne sont pas prononcés; ils sont introduits pour faciliter la lecture.
- < > prononciation particulière des caractères inscrits entre crochets ou hésitation du transcripteur (explications en bas de page).
- * * prononciation très rapide, à peine audible.
- o o prononciation sur un ton plus bas que les paroles qui les encadrent.
- ? ! énoncé conçu (par le transcripteur) comme interrogatif ou exclamatif, l'absence de marque indique un énoncé assertif.
- < . > transcription difficile ou même impossible (explications en bas de page).
- (.) événement non linguistique (explications en bas de page).
- m son prononcé lèvres closes marquant l'approbation et/ou la confirmation, peut aussi servir à conserver la parole (mm/mmm, peut être allongé selon la prononciation et l'intention du locuteur).

7. Bibliographie

- Bally Ch.(1965): *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke, 4e édition.
- Benveniste E. (1966): *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Editions Gallimard.
- Benveniste E. (1974): *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Editions Gallimard.
- Danon-Boileau L.(1987): *Le sujet de l'énonciation*, Psychanalyse et linguistique, Paris, Ophrys.
- Danon-Boileau L.(1987): *Énonciation et référence*, Paris, Ophrys.
- Dubois J. (1994): *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

- Hagège Cl.(1982): *La structure des langues*, Que sais-je?, Paris, PUF.
- Lemaréchal A. (1997): *Les parties du discours*, Sémantique et syntaxe, Paris, PUF.
- Maingueneau D.(1994): *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- Martin R. (1983): *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- Morel M.-A. (1996): *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- Morel M.-A. (1998-99): *Analyse de la structure de l'oral*, NG 416, Paris III, Presses de la Sorbonne Nouvelle (Polycopié).
- Morel M.-A., Danon-Boileau L.(1998): *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys.
- Tesnière L.(1988): *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

8. Annexe: Tracés mélodiques

